Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 38 (1900)

Heft: 10

Artikel: L'enseigne d'un chapelier : à propos de la déclaration d'indépendante des Etats-Unis, du 4 juillet 1776

Autor: Souvestre, E.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-198064

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Trente-huitième année. N° 10. Samedi 10 mars 1900

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
Grand-Chêne, 11, Lausanne.
Montreux, Genève, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg, St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall, Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements.
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE
SUISSE : Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50.
ETRANGER : Un an, fr. 7,20.
Les abonnements datent des 1er janvier, 1er avril, 1er juillet et 1er octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES
Canton: 15 cent. — **Suisse**: 20 cent.
Etranger: 25 cent. — **Réclames**: 50 cent.
la ligne ou son espace.
Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

L'enseigne d'un chapelier

à propos de la déclaration d'indépendance des Etats-Unis, du 4 juillet 1776.

Jefferson, membre distingué du barreau, et l'un des principaux adversaires de la domination anglaise, avait rédigé la déclaration d'indépendance, mais tous les membres de l'assemblée prétendaient y changer quelque chose. Le temps se passait en discussions inutiles sur les mots, les phrases, dont quelques lambeaux étaient enlevés chaque jour.

Jefferson se décourageait et s'indignait. Alors Franklin raconta à ses collègues l'anecdote suivante :

Quand j'étais jeune, dit-il, un de mes amis qui voulait s'établir chapelier, réunit ses compagnons afin de les consulter sur l'important chapitre de l'enseigne. Celle qu'il avait préparée portait :

JOHN THOMSON, CHAPELIER,
FAIT ET VEND DES CHAPEAUX AU COMPTANT.

Puis suivait le signe commun à tous ceux de sa profession, la représentation d'un chapeau !

Le premier ami qui prit la parole lui fit observer que le mot *chapelier* était tout à fait superflu, puisque le reste de l'affiche expliquait l'industrie ; mon ami en convint et l'effaça.

Un second remarqua qu'il était inutile de mentionner que John vendait au *comptant*, que peu de gens achetaient autrement un objet d'une aussi faible valeur qu'un chapeau, et qu'il pouvait d'ailleurs convenir au marchand lui-même, en certaines occasions, de faire crédit à un acheteur.

Au comptant fut encore rayé, et l'enseigne se borna à ces mots :

JOHN THOMSON
FAIT ET VEND DES CHAPEAUX

Un troisième ami l'abrégea de nouveau, en affirmant que ceux qui acquéraient une coiffure s'inquiétaient peu de savoir par qui elle était faite. On ne conserva donc que :

JOHN THOMSON
VEND DES CHAPEAUX

— Eh ! que diable, cria un quatrième conseiller, avez-vous peur qu'on s'imagine que vous les donnez ?

— C'est juste, répliqua Thomson, mais comme alors il n'y aura plus au-dessus de ma porte que mon nom qui importe peu au public, je l'efface !

De sorte qu'à force de perfectionnement, l'enseigne disparut tout entière, et qu'il ne resta rien... que l'effigie d'un chapeau.

Les membres du congrès et Jefferson comprirent l'apologue. Les premiers bornèrent leurs observations critiques, le second prit patience, et la déclaration d'indépendance fut enfin promulguée. (Raconté par E. Souvestre).

Vinet étudiant.

On érigera cet été, à Montbenon, la statue d'Alexandre Vinet. Le nom du grand moraliste vaudois n'éveille pas précisément des pensées folâtres ; on a peine à se figurer qu'il fut jeune, lui aussi, plein de verve et de fantaisie, et qu'avant de publier ses *Discours religieux* il s'est exercé dans un genre bien moins grave. Parlant de Vinet étudiant, Sainte-Beuve dit dans ses *Portraits contemporains :*

« Il est élève de l'Académie de Lausanne. Sorti du village de Crassier ou Crassy, qui avait été déjà le lieu de naissance de madame Necker, il fit tout le cours de ses études à cette académie, dont la discipline était alors fort désorganisée par suite des évènements publics. Les étudiants étudiaient peu ; M. Alexandre Vinet se distingua de bonne heure, et par son application, et par des qualités plus en dehors, plus hardies ou plus gaies qu'il semble n'appartenir à son caractère habituel ; mais toute jeunesse a sa pointe qui dépasse à émousser. On cite de lui un poème héroï-comique, où il y a, dit-on, de la gaîté de collège, *la Guétiade*, imitation du *Lutrin*, et qui célèbre sans doute quelque démêlé avec le guet ; il rima encore quelques autres riens du même genre.

» A l'enterrement d'un professeur fort aimé, on vit s'avancer au bord de la tombe un jeune homme — c'était M. Vinet — qui fit l'oraison funèbre du défunt ; cette action ne laissa pas d'étonner un peu les mœurs extrêmement timides du pays, et, on peut le dire, celles de l'orateur lui-même.

» En 1815, époque bien critique pour le Pays de Vaud, que Berne devait chercher à reprendre, mais que M. Frédéric-César La Harpe, ancien précepteur de l'empereur Alexandre et noble citoyen, protégea heureusement, M. Vinet, simple étudiant encore, ne fut pas sans quelque influence, et cette poésie légère d'université, il l'employa à quelques chansons, devenues aussitôt populaires, contre les Bernois, contre l'*ours* de Berne. »

Voici, d'Alexandre Vinet, des couplets qu'il intitulait *Chanson bachique :*

O mes amis, vidons bouteille
Et laissons faire le destin ;
Le dieu qui préside à la treille
Est notre unique souverain.
Bannissons la mélancolie
En chantant ce refrain joyeux :
Amitié, plaisir et folie,
C'en est assez pour être heureux.

La déesse de la fortune
En vain présente à nos regards
Des biens, une gloire importune,
Des trésors et mille hasards.
Consumerions-nous notre vie
En peines, en soins infructueux ?
Amitié, etc.

Amour, de tes perfides charmes
Nous saurons préserver nos cœurs ;
Toujours tu fais verser des larmes
A ceux qui briguent tes faveurs.
Ecoute Bacchus qui nous crie :
« De Cupidon craignez les feux. »
Amitié, etc.

Etudiants, peuple de frères,
Croyez, croyez à ses avis ;
Suivons ses conseils salutaires
Et montrons-nous ses dignes fils.
Passons et finissons la vie
En chantant ce refrain joyeux :
Amitié, plaisir et folie,
C'en est assez pour être heureux.

Charlatanisme et suggestion.

Il y a deux ans à peu près, que descendant l'une des rues les plus fréquentées de Genève, je fus arrêté par un spectacle aussi neuf que divertissant.

Au bas de la rue de Coutance, se dressait une estrade carrée disposée en plateforme richement parée de draperies aux couleurs vives et de plantes décoratives que la bise tourmentait furieusement. Quant aux passants, oublieux pour un instant, des rigueurs de la vieille amie du pays, ils ne manquaient pas de s'arrêter en se demandant les uns aux autres : « Quel nouvel industriel allait venir drainer les porte-monnaie ? ».

Bientôt un quidam en livrée bleue, galonnée d'argent, bas de soie, souliers à boucles et chapeau tricorne s'amena d'un air d'importance, franchit les six degrés de l'estrade et commença par mettre la dernière main à la disposition des sièges et des tapis ; cela fait, il tira de sa poche des gants de coton blanc et les enfila sans hâte.

C'est lui... lui le charlatan, un charlatan quelconque, se disait-on parmi les curieux.

Mais ce n'était pas lui, ce n'était que son valet... car au bout de peu de minutes, le maître fit son entrée sur sa scène ; une entrée sensationnelle, car rien en lui ne rappelait l'homme des tréteaux, mais bien plutôt le diplomate en habit de cérémonie. Le frac, le gilet, la cravate blanche et les gants étaient de la dernière coupe et d'une irréprochable fraîcheur.

Longtemps il feignit d'ignorer son public, et semblait préoccupé du seul soin d'ouvrir deux riches cassettes, de classer dans leurs cases des boîtes de toute grandeur ; tout cela avec une lenteur calculée, et un sérieux de savant dans un laboratoire.

Quand enfin il jugea la curiosité du bon public suffisamment amorcée, il s'avança sur le bord de la tribune, salua la foule d'un geste arrondi, qui fit valoir la beauté de son chapeau de soie, et découvrit une tête intelligente, une tête italienne du plus beau type, et qui n'eût pas été telle sans le sourire séduisant qu'il adressa à l'assistance. Enfin le boniment allait venir ! il était temps, car cette bise... brr...

Mesdames et messious, ze vous demande perdon pour mon mauvais français, mà z'espère que tout de même, vous me prêterez votre aimable attention. Ze ne souis pas oune sarlatâne comme vous pourriez le penser, ze souis seulement oune honorable commerçannt qui voyaze pour une maison de Philadelphie en Amérique. Ze voyaze pour un but philanthropique, celui de soulazer un des grands maux de l'houmanité. Vous savez bien, mesdames et messious, qu'en ce siècle-ci, le grand mal qui nous sicane tous, c'est le rhoumatisme. Ce mal est devenu si zénéral qu'il n'épargne ni les enfants, ni même les sarmantes demoiselles de votre ville. Vous savez bien aussi, honourables dames et messious, que vous avez employé beaucoup de remèdes sans réoussir à trouver celoui qui guérit radicalement. Eh bien ! moi, ze viens auzourd'houi vous apprendre que le savant professeur pour qui ze parcours l'Europe, a découvert une composition de simples minéraux, qui guérit complètement le